

Introduction

Parler de l'agriculture en Irak, ce n'est pas évoquer une activité des temps modernes, puisque l'agriculture occupa une place primordiale dans la Mésopotamie antique, grâce à la présence de deux grands fleuves, le Tigre et l'Euphrate, riches en limon et aux eaux abondantes, qui fertilisent cette région. Celle-ci, sans eux, serait aride et partie intégrante du désert.

Dans cette contrée, les hommes mirent à profit, très tôt, ces conditions naturelles favorables et organisèrent leur exploitation d'une façon remarquable. Dans une large mesure, ils domptèrent le Tigre et l'Euphrate, malgré leur impétuosité, et quadrillèrent le pays de réseaux d'irrigation.

Une telle organisation appelait une réglementation des rapports sociaux. Les droits et les obligations des cultivateurs furent progressivement définis avant d'être codifiés par Hammourabi, l'un des rois chaldéens les plus célèbres de Babylone¹.

Ainsi, la mise en valeur des ressources naturelles, en apportant la prospérité au pays, permit le développement des grandes civilisations chaldéenne, assyrienne et abbasside qui marquèrent profondément les sociétés méditerranéennes.

Cette agriculture, si prospère dans le passé, connu, à partir du dixième siècle de l'ère chrétienne, une longue période de déclin dû principalement aux structures féodales instituées par les Abbassides, aux impôts croissants im-

¹ Voir sur ces différents aspects :

a) HOEFER (M. Ferd) : L'univers pittoresque : Chaldée, Assyrie, Médie, Babylonie, Mésopotamie, Palmyrène. Firman Didot Frères, Fils et Cie (éditeurs), Paris, M DCCC. LII, pp. 153,160-161, 168-169, 174-175.

b) MASPERO (G.) : Histoire ancienne des peuples de l'Orient. Librairie Hachette et Cie, 8e éd., Paris, 1909, pp. 151-152, 157.

c) DEBRY (Jean) : "Une des plus anciennes civilisations du monde", L'Asie Nouvelle", Paris, n° 52-53, avril-mai, 1955, p. 89.

d) VAUMAS (Etienne de) : "Le contrôle et l'utilisation des eaux du Tigre et de l'Euphrate". Revue de Géographie Alpine, Grenoble, t. XLVI, 1958, 235-244, 294-300.

posés aux paysans, aux luttes de palais, enfin aux guerres et aux invasions incessantes².

L'insécurité, l'absence ou la quasi-absence de l'État dans les campagnes et les bouleversements répétés nuisent très gravement à l'agriculture et à la permanence d'un système d'irrigation prodigieux nécessitant des soins constants.

Le Tigre et l'Euphrate, domptés par l'homme, furent source de richesses ; livrés à eux-mêmes, ils devinrent source de catastrophes inondant périodiquement le pays y semant la désolation³.

Cet état de choses dura pratiquement jusqu'à la fin de l'empire ottoman. À la création de l'État irakien, en 1921, l'agriculture était à la fois arriérée et réduite ; les sociétés rurales, marquées profondément par des antagonismes tribaux séculaires, vivaient dans des conditions misérables⁴.

Malgré ces conditions défavorables, l'agriculture constituait toujours la richesse principale du pays.

Cette prédominance de l'agriculture apparaît d'abord dans la répartition de la population. En 1930, les ruraux, y compris les nomades, étaient estimés à 75 % de la population totale, soit 2 480 000 sur 3 280 000 personnes que comptait alors le pays. Les nomades étaient évalués, à cette date, à 7 % et les citoyens à 25 %⁵.

De même, les activités agricoles occupaient alors l'immense majorité de la population active. On peut estimer que l'agriculture faisait vivre directement ou indirectement, dans les années 1900-1945, près de 90 % de la population totale du pays.

Cette prédominance de l'agriculture est aussi manifeste dans la balance commerciale. De 1900 à 1939, les exportations agricoles et animales cou-

² TOUKMTCHI (Hafez) : Contribution à l'étude du sous-développement de l'économie irakienne. Thèse, Sc. Econ., Paris, 1957, p. 27.

³ MONTUORI (M.) : Le développement économique de l'Irak depuis le second conflit mondial. Cahiers de l'Institut de Sc. Econ. Appliquée, série F. 14 : Développement, Croissance, Progrès. Publication trimestrielle, n° 88, sept. 1959, (numéro spécial sur l'Irak), Paris, pp. I et 14.

⁴ LONGRIGG (Stephen Hemsley) : Iraq, 1900 to 1950. A political, social, and economic history. Oxford University Press, London, New York, Toronto, 1953, pp. 54-57.

Voir aussi sur les calamités et la décadence de l'agriculture en Irak BATATU (Hanna) : The old social classes and the revolutionary movements of Iraq. Princeton University Press, Princeton, New Jersey, 1978, pp. 15, 64-66.

⁵ HASSAN (Mohammed Salman) : Al-tatawur al-iqtisâdi fi al-'Irâq. (L'évolution économique de l'Irak). Al-Maktaba al-'Asriya, Beyrouth, 1965, p. 53.

vraient la totalité des exportations irakiennes, excepté le pétrole⁶. Celui-ci n'occupait pas encore une grande importance dans l'économie du pays⁷.

Si l'agriculture a toujours gardé une place importante dans l'économie irakienne, avec des fortunes diverses, c'est parce l'Irak dispose de conditions naturelles favorables, à savoir : l'eau et la terre.

Grâce au pétrole, il a également d'importants revenus pour mettre en valeur ces possibilités agricoles.

Mais, pour atteindre ces objectifs, il faut aussi tenir compte des structures agraires, du régime de la propriété des terres et du monde rural dans son ensemble. Car le développement de l'agriculture est un tout complexe où l'on ne saurait séparer artificiellement l'aménagement des ressources naturelles des structures juridiques et sociales des communautés rurales.

Enfin, la transformation de l'agriculture et l'amélioration des conditions de vie de la paysannerie supposent aussi le développement de l'industrie et l'articulation étroite entre ces deux secteurs fondamentaux. Une agriculture et une industrie, bien adaptées aux besoins locaux et aux intérêts de la population, contribuent efficacement au développement économique et au progrès social du pays.

Cette étude comprend trois parties.

Dans la première partie, on s'est d'abord attaché à exposer les conditions naturelles de l'agriculture irakienne, à déterminer les régions agricoles et à dégager les traits essentiels de cette agriculture. Ensuite, on a présenté les communautés rurales dans leur spécificité ethnique, linguistique, culturelle, sociale et religieuse en les situant dans leurs zones respectives. Cette partie permet de connaître les réalités complexes et multiples de la campagne irakienne.

Dans la deuxième partie, on a examiné la situation de l'agriculture irakienne à la veille de la révolution du 14 juillet 1958 dans quatre domaines.

D'abord, on a analysé les structures agraires d'alors et dégagé leurs principales caractéristiques. Pour expliquer celles-ci, on a été amené, d'une part, à étudier l'évolution historique des politiques agraires depuis le milieu du XIX^e siècle afin de tenir compte à la fois de la politique foncière ottomane et anglaise et de leurs effets sur les structures agraires et sur le régime de la propriété des terres. D'autre part, pour compléter l'explication de l'état où

⁶ Ibid. p. 125.

⁷ SID-AHMED (A.) : L'OPEP : passé, présent et perspectives. Economica, Paris, 1980, pp. 31-33.

se trouvaient les structures agraires, on a également pris en considération l'ouverture des marchés aux produits agricoles et l'organisation sociale des communautés rurales.

Ensuite, on a étudié les modes de faire valoir, les méthodes et les techniques de production, souligné leurs traits spécifiques et montré les effets des structures agraires sur eux.

Puis, on a présenté la production agricole et dégagé ses aspects les plus importants.

Enfin, on a examiné les conditions de vie de la paysannerie et indiqué ses principales caractéristiques.

Dans la troisième partie, on a étudié la politique agraire entreprise depuis 1958 et analysé ses objectifs politiques, idéologiques et ses effets économiques et sociaux sur le monde rural en particulier et sur l'Irak en général.

La méthode adoptée dans ce travail est celle d'une approche globale et critique à l'égard des faits étudiés.

Dans cette démarche, on a utilisé deux procédés classiques : la documentation et l'enquête.

La documentation consultée est importante. Elle est constituée de livres, d'articles et de rapports publiés essentiellement en arabe et en anglais. La bibliographie française est particulièrement réduite dans ce domaine.

Il est nécessaire de faire une observation sur les statistiques publiées par le gouvernement irakien. Celles-ci sont d'une valeur toute relative. Elles sont fondées sur des estimations globales et sur de simples déclarations des intéressés. Or, on sait combien est grande la méfiance des agriculteurs à l'égard de l'État et de ses fonctionnaires, ce qui nous donne une idée approximative de la valeur de ces déclarations.

De plus, l'appareil chargé de l'élaboration des statistiques est, en partie, défaillant, car le personnel compétent manque⁸.

En outre, à partir de 1977, pour des raisons essentiellement politiques, les annuaires statistiques ne donnent plus d'informations complètes et détaillées

⁸ Voir sur ces aspects :

a) B.I.R.D. : The economic development of Iraq. Oxford University Press, 3e éd., Baltimore, London, 1957, p. 145.

b) DAHIRI (Abdul Wahab M. al-) : Al-tahlil al-iqtisadî li'amaliyât al-intâj al-zirâ'i. (L'analyse économique des opérations de la production agricole). Matba'at al-'Ani, Bagdad, 1969, p. 172.

c) PENROSE (Edith and E. F.) : Iraq. International relations and national development. London : Ernest Benn ; Boulder : Westview Press, 1978, p. 481. Coll. "Nations of the Modern World".

dans nombre de domaines. Dans d'autres, les données statistiques manquent tout simplement.

Cependant, on a utilisé ces statistiques, malgré leurs insuffisances et leur relativité. Car, elles indiquent les grandes tendances de l'évolution de la population et de l'économie de l'Irak. En cas de besoin, on a complété les statistiques officielles par celles qui sont publiées par les Nations Unies et la F.A.O.

Cette documentation a été enrichie par une série d'enquêtes sur le terrain. La dernière a été effectuée en novembre-décembre 1979, dans le cadre d'une mission d'études du CNRS. Cette mission a permis à l'auteur de parcourir le pays, de rencontrer des responsables à tous les niveaux, d'apprécier la situation de la paysannerie et d'avoir des entretiens avec les spécialistes irakiens et étrangers dans ce domaine.

Enfin, l'ensemble de ce travail est fondé sur l'hypothèse suivante :

Dans quelle mesure, l'intervention du pouvoir central dans le secteur agricole est-elle favorable ou défavorable au développement de l'agriculture et à l'amélioration des conditions de vie de la paysannerie ?

Le développement de l'agriculture et l'amélioration des conditions de vie de la paysannerie constituent les deux objectifs de base, auxquels on se réfère en permanence dans cette étude. La réussite ou l'échec de la politique agraire en Irak, comme dans les autres pays, sont nécessairement appréciés en fonction de ces deux objectifs fondamentaux.

Première partie

Les Données naturelles de l'agriculture en Irak et les communautés rurales

Les données naturelles et les communautés rurales constituent évidemment les éléments de base de l'agriculture irakienne. Mais, ces deux séries de facteurs sont à la fois multiples et complexes.

Ainsi, les données naturelles varient selon les latitudes. Par exemple, on passe du climat désertique du Sud et du Centre au climat continental des plaines d'Assyrie, d'Arbil et de Kirkuk et de la région montagneuse au nord du pays où la neige tombe en abondance et persiste pendant de longs mois d'hiver. Les cultures varient également selon les régions : on passe des palmeraies et des orangeries du Sud aux vergers et aux vignobles de la région montagneuse avec toutes les variétés de cultures intermédiaires.

Les techniques culturales varient aussi selon les données naturelles des régions agricoles exigées par la nature du climat et adoptées par les communautés rurales.

De même, la diversité caractérise profondément les communautés rurales. En effet, celles-ci sont aussi hétérogènes sur le plan ethnique, culturel, linguistique, social et religieux. Chaque groupe ethnique a donc ses traits spécifiques. Il a sa propre organisation sociale avec ses règles et ses coutumes particulières. En outre, à l'intérieur de chaque groupe, le pasteur et le paysan n'ont ni la même conception de l'espace et de l'organisation économique, ni les mêmes façons de vivre et de penser, ni le même système de valeurs. Ces différences aboutissent souvent à des antagonismes quasi permanents entre les deux types d'hommes.

Pour éviter toute simplification réductrice des réalités sociales complexes et des données naturelles multiples, on consacra à leur étude trois chapitres. Les deux premiers porteront respectivement sur les données géographiques et sur les systèmes et les ressources hydrauliques. Le troisième traitera des communautés rurales dans leur diversité.

Chapitre I

Les données géographiques

L'exposé de celles-ci permet d'avoir une vue d'ensemble sur les éléments qui influent sur les ressources agricoles et déterminent les zones de cultures variées.

Aussi l'on examinera, d'une part, la situation générale et les régions agricoles du pays et, d'autre part, les conditions climatiques.

I – La situation générale et les régions agricoles

Situé au nord-ouest du Golfe Arabo-Persique, l'Irak s'étend, entre la latitude 29,5 degrés sud et 37,22 nord et la longitude 38,45 degrés ouest et 48, 45 est, sur environ 438 000 kilomètres carrés⁹.

Cette superficie dérive d'un découpage politique de l'empire ottoman à la fin de la première guerre mondiale. L'important pour l'Irak, comme pour les autres pays arides ou sub-arides de la région, n'est pas, sur le plan agricole, la superficie totale de son territoire, mais la part de celui-ci qui est susceptible d'être cultivée. Sur ce plan, l'Irak est nettement le pays le plus favorisé de la région.

Le relief, la position géographique du pays, l'hydrologie et le climat imposent une division de l'Irak en quatre régions distinctes, à savoir :

- a) La région montagneuse.
- b) Les plaines accidentées du Nord.
- c) Le désert.
- d) La plaine alluviale.

⁹ CENTRAL STATISTICAL ORGANIZATION (Irak) : Annual abstract of statistics 1978. Bagdad, Ministry of Planning, p. 5. (Les annuaires statistiques irakiens sont publiés en arabe et en anglais).